

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU COMITE SYNDICAL
MARDI 16 JUIN 2026 - 20 HEURES 30
AU CONSERVATOIRE**

DELEGUES PRESENTS :

Mmes BERTEE et SALINGROD (Achères-la-Forêt) – M. DAMPIERRE (Boigneville) – Mme DUBOIS et Mme ARFI (Boutigny-sur-Essonne) – M. BECHETOILLE (Buno Bonnevaux) – M. MOTA (Courances) – Mmes OGOR et TURPIN (Dannemois) – Mme DEPAS (Le Vaudoué) – M. PONAMAN (Maise) – Mmes ANDRE et FLAUX (Milly-la-Forêt) – MM. REYES et GIRARD (Noisy-sur-Ecole) – Mme BORDAT (Oncy-sur-Ecole) – Mmes GAYE et MARTIN (Prunay-sur-Essonne)

DELEGUES EXCUSES :

Mme NEVES (Courances) – M. GIRAUD (Le Vaudoué) – Mme COURBON (Maise) – M. DELECOUR (Oncy-sur-Ecole)

DELEGUES ABSENTS :

Mme DELLA VITE (Boigneville) – Mme GERARD (Buno Bonnevaux) – M. SCHIRO et Mme GAYON (Soisy-sur-Ecole)

EGALEMENT PRESENTS : M. MALMASSON, directeur et Mme MORISOT, directrice pédagogique.

Nombre de membres en exercice : 26

Nombre de membres présents : 18

Nombre de pouvoir : 0

Rappel de l'ordre du jour :

1. Vote du compte rendu du 12 mai 2026
2. Mise au vote de la tarification 2026-2027
3. Mise au vote de la tarification du stage d'été
4. Actualités du Conservatoire
5. Questions diverses

La Présidente Mme Virginie FLAUX constate que le quorum est atteint.

Mme DEPAS est nommée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20h35.

1. Vote du précédent compte rendu du 12 mai 2026

Pas de remarques ou modifications. Le compte-rendu du 12 mai 2026 est adopté à l'unanimité.

2. Mise au vote de la tarification 2026-2027

Il est proposé pour la nouvelle année de reconduire la tarification précédente, avec l'ajout d'un tarif « parcours étudiant » pour les élèves « hors cursus » du syndicat.

La tarification 2026-2027 est la suivante :

Elèves en cursus

TRANCHES (Q.F.)	CURSUS MUSICAL	PERFECTIONNEMENT DEUXIEME INSTRUMENT <u>PARCOURS ALLEGE</u>	ENSEMBLES, ATELIERS CHŒURS EVEIL MUSICAL <u>FORMATION MUSICALE</u>
A de 350 €	147 €	85 €	43 €
B de 350 € à 550 €	265 €	154 €	79 €
C de 550 € à 750 €	384 €	224 €	113 €
D de 750 € à 1000 €	501 €	293 €	148 €
E de 1000 € à 1250 €	619 €	362 €	183 €
F + de 1250 €	738 €	431 €	218 €
HORS SYNDICAT	1.042 €	642 €	260 €

Elèves hors cursus

	PARCOURS ADULTE	PARCOURS ETUDIANT	ENSEMBLES, ATELIERS CHŒURS <u>FORMATION MUSICALE</u>
SYNDICAT	950 €	738 €	250 €
HORS SYNDICAT	1110 €		292 €

Frais de dossier : **15 euros**

Après en avoir délibéré, l'assemblée passe au vote :

Présents : 18	Votants : 18	Pouvoir : 0
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

Les tarifs de l'année scolaire 2026-2027 sont votés à l'unanimité.

3. Mise au vote de la tarification du stage d'été

Le stage d'été se déroulera du 24 août au 29 août 2026 au Conservatoire. Il est demandé aux familles une participation de 150,00 € pour couvrir les frais pédagogiques.

Après en avoir délibéré, l'assemblée passe au vote.

Présents : 18	Votants : 18	Pouvoir : 0
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

Le tarif des frais pédagogiques est voté à l'unanimité.

4. Actualité du Conservatoire

La direction du Conservatoire fait un retour sur les manifestations qui se sont déroulées depuis le précédent comité :

24 mai	Eco-festival	COURANCES
30 mai	Concert Chœur & Orchestre	LISSES
31 mai	Concert Chœur & Orchestre	MILLY LA FORET
5 juin	Théâtre	NOISY s/ECOLE
6 juin	Festival des Musiques actuelles	DANNEMOIS
7 juin	Théâtre	NOISY s/ECOLE
13 juin	Projet cirque	MAISSE
14 juin	Concert Chœurs & Orchestres	SOISY s/ECOLE

Et annonce le dernier rendez-vous de l'année :

20 & 21 juin	Fête de la musique	MILLY LA FORET
--------------	--------------------	----------------

Le conservatoire fermera le 3 juillet et rouvrira ses portes le 17 Aout. La rentrée aura lieu la première semaine de Septembre. Le début des cours est prévu pour le 14 Septembre.

5. Questions diverses

La commune d'Achères la Forêt a fait part, par courrier, de son souhait de sortir du syndicat. Cette demande a été formulée trop tard pour être mise à l'ordre du jour. Elle le sera lors de la prochaine réunion.

Prochain rendez-vous : le 8 octobre 2026 à Boutigny s/Essonne (lieu à confirmer).

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie l'assemblée et lève la séance à 22h00.